

FICHE D'ACCOMPAGNEMENT DU FOURNISSEUR OU BUREAU D'ETUDE RELATIVE AU SYSTÈME D'IRRIGATION

Préalable : En l'absence d'un bureau d'étude en charge de la globalité de l'étude technique, chaque fournisseur doit être sollicité par le demandeur pour consigner les éléments de présentation de l'infrastructure hydraulique sur laquelle doit s'effectuer l'opération objet de la demande d'aide.

La présente fiche ne concerne pas les entreprises de forage.

Définitions :

- Point d'alimentation : Branchement sur un réseau (OEHC, ...) ou point de captage (forage, source, cours d'eau, ...) à partir duquel la ressource hydrique est sollicitée. Il est obligatoirement doté d'un compteur.
- Ilot cultural : Parcelle présentant la même spéculation, le même mode d'irrigation et constituant un tout homogène du point de vue hydraulique.
- Périmètre irrigué : Ensemble des îlots culturaux alimentés à partir d'un même point de d'alimentation doté d'un compteur principal commun (type compteur OEHC, compteur forage, ...)

FOURNISSEUR / BUREAU D'ETUDE :

Opération limitées à la mise en place d'outils de pilotage ou d'aide à la décision (sondes, compteurs, stations météo) ?

OUI

NON

Si NON, poursuivre le remplissage de la fiche



Base de dimensionnement agroclimatique en période de pointe :

Mois de référence

Dose appliquée mm/mois

(relative à l'îlot cultural concerné)

Caractéristiques requises du point d'alimentation (caractéristiques contribuant à un fonctionnement optimal des installations sur l'ensemble du périmètre irrigué en période de pointe) :

Débit équipement

 m³/h

Pression dynamique min. requise

 bar

Descriptif du périmètre irrigué dans sa configuration finale (après l'opération de mise en valeur) :

- Fournir un plan à l'échelle sur lequel doivent figurer les éléments suivants : point de prélèvement, poste de tête, délimitation de l'ensemble des îlots culturaux numérotés, tracé du réseau de distribution principal (diamètres à préciser).

n° îlot	Culture	Mode irrigation ^a	Densité distributeurs (cas des peignes)	Longueur ref. ^b (hors peignes)	Débit. ref. ^c (m ³ /h)	nb secteurs ^d	Surf. max secteur ^e (ha)
1			x				
2			x				
3			x				
4			x				
5			x				

- a Goutte à goutte (de surface ou enterré, 1 ou 2 lignes), microjet, aspersion sous frondaison, aspersion sur frondaison ou couverture intégrale, pivot, rampe, canon enrouleur (préciser le diamètre et la longueur de la couronne)
- b Largeur de bande pour les canons enrouleurs, rayon d'action pour les pivots ou les rampes
- c Débit des distributeurs (dispositifs avec peigne) ou débit d efonctionnement du système d'irrigation (dispositifs d'irrigation sans peigne)
- d/e Uniquement pour les dispositifs d'irrigation avec peigne
- e Superficie du secteur aya,t la plus grande étendue

Éléments spécifiques relatifs à l'objet de l'opération (dupliquer la page au besoin si plusieurs mises en valeur prévues) :

- n° îlot cultural concerné :
- Ilot cultural déjà doté d'un dispositif de comptage dédié avant opération ?
 OUI NON
- Filtration de tête déjà pourvu d'un dispositif de contre-lavage automatique avant opération ?
 OUI NON si NON, dispositif prévu ? OUI NON
- Si l'opération prévoit la mise en place d'un stockage, justifier le choix du volume retenu :
 (au besoin fournir une note technique)

- Opération garantie sans matériels d'occasion ? OUI NON

Cachet et signature du fournisseur / bureau d'étude :

Date :

Annexe à la fiche fournisseur

Cahier des charges s'appliquant à l'équipement de l'îlot cultural concerné

Chaque opération (hors équipement de pilotage et dispositifs de gestion concourant à des économies d'eau) doit être menée dans le respect du Cahier des charges ci-dessous, même si celle-ci n'intègre pas une demande de financement pour les équipements spécifiés dans le cahier des charges (cas par exemple des équipements déjà en place dans le cadre de la modernisation).

Systèmes d'irrigation Sans peigne		Systèmes d'irrigation Avec peigne			
4.1 Canon-enrouleur (ou mini-canon)	4.2 Pivot / rampe frontale Ou autre*	4.3 - Aspersion en couverture intégrale		4.4 - Micro-irrigation	
		4.3.1 Aspersion sur frondaison	4.3.2 Aspersion sous frondaison	Micro-aspersion (mini-diffuseurs, micro-jets)	Goutte à goutte
<ul style="list-style-type: none"> - Système d'irrigation nécessairement doté d'un dispositif de régulation électronique - Canons pourvus de brise-jets avec robinets manométriques 		<ul style="list-style-type: none"> - 1 vanne programmable par rampe (ou regroupement de rampes) - 1 régulateur de pression par canne ou par tête de rampe - 1 prise manométrique sur chaque tête de rampe 		<ul style="list-style-type: none"> - Lignes de distributeurs autorégulantes & 1 vanne programmable associée à 1 régulateur de pression par secteur - 1 prise manométrique sur chaque tête de secteur - Dispositif de recyclage de la solution nutritive, si cultures hydroponiques 	

**exemple : chariots d'arrosage dans les serres de production*